

Collectif « Pas de Mac Do géant dans le quartier Sentier-Montorgueil »

Paris, le 6 mai 2015

FAST-FOOD GEANT A SENTIER-MONTORGUEIL : MAC DO PERSISTE, LES PARISIENS RESISTENT NOUVELLE MANIFESTATION SAMEDI 9 MAI

Après avoir échoué déjà deux fois à s'installer au cœur du quartier Sentier-Montorgueil, la multinationale Mac Donald's relance son projet d'ouvrir un fast-food géant en face d'une école et à proximité de 6 établissements scolaires, dans l'un des plus vieux quartiers du Paris historique.

La Ville de Paris vient d'être condamnée par le tribunal administratif à la demande de Mac Donald's.

Ce projet démesuré est une menace contre la santé des enfants, la qualité de vie, la diversité commerciale d'un des quartiers les plus typiques de Paris et contre l'image touristique de la capitale.

Nous demandons que la volonté de la Ville de Paris d'interdire ce fast-food géant soit respectée par la multinationale de restauration industrielle standardisée et bas de gamme.

Nous demandons que le gouvernement mette en œuvre l'interdiction des fast-foods à proximité des écoles, souhaitée il y a un an par la Ville de Paris à notre initiative.

Nous avons déjà gagné deux fois, nous reprenons le combat, avec une nouvelle manifestation ce samedi 9 mai.

Contacts presse : Antoine : 06 34 11 10 44 - Corinne : 06 11 96 86 63

Retrouvez toutes nos informations sur notre site facebook (accessible sans abonnement) sur : <https://www.facebook.com/nomcdo>

Les habitants et les commerçants du quartier Sentier-Montorgueil se mobilisent une nouvelle fois contre la banalisation de leur quartier. Ils viennent d'apprendre que la multinationale Mac Donald's persiste à vouloir ouvrir un fast-food géant de 3 étages dans la célèbre rue Montorgueil (au carrefour des rues Réaumur et Petits Carreaux, 2^e arrondissement), pratiquement en face d'une école maternelle et primaire et à moins de 300 mètres de 6 établissements scolaires.

Nous pensions avoir gagné. Il y a un an, en novembre 2013, la Ville de Paris avait refusé le permis de construire demandé par la multinationale de restauration industrielle standardisée et bas de gamme. Mais nous venons d'apprendre que Mac Donald's a intenté un procès auprès du tribunal administratif de Paris pour contester cette décision et que la Ville de Paris l'a perdu le 20 février dernier. Le tribunal a jugé – en première instance – que le refus d'accorder le permis de construire n'avait pas de base légale suffisante.

Prévu sur 3 étages, avec plus d'une centaine de places assises, ce fast-food géant serait ouvert 7 jours sur 7 de 7h30 à minuit. Il remplacerait deux boutiques de vêtements et un local à vocation artisanale. Il serait plus important que le fast-food Mac Donald's de la rue de Rivoli, dont le franchisé est précisément à la tête du projet de la rue Montorgueil !

Pourquoi nous nous opposons à ce projet :

I – Ce fast-food géant menace la santé de nos enfants et de nos adolescents. Il serait en effet situé pratiquement en face d'une école maternelle et primaire et à moins de 300 mètres de 6 établissements scolaires !

De nombreuses études scientifiques ont montré un lien étroit entre l'obésité chez les élèves et la proximité d'un fast-food. Une étude menée aux États-Unis pendant 10 ans auprès de millions d'écoliers a montré que la présence d'un fast-food près d'un établissement scolaire augmente de 5% le taux d'obésité parmi les élèves (*sources : universités de Californie et de Columbia*). Une autre étude a montré en 2013 une corrélation étroite entre le nombre d'obèses et le nombre de Mac Donald's dans 44 pays représentant 75 % de la population mondiale. On passe d'un taux d'obésité de moins de 5% de la population quand la densité de Mac Donald's est faible à 10% quand elle est moyenne et à plus de 20% quand elle est forte (*source : hôpital d'Avicennes - Journal of internal medicine*).

Pour mémoire, l'Assemblée nationale avait étudié en juillet 2010 un projet visant à interdire les fast-foods à proximité des établissements scolaires pour lutter contre l'obésité et la mauvaise alimentation chez les jeunes. Ce texte a été malheureusement repoussé suite à un lobbying intensif de la multinationale et du lobby de la restauration rapide, le SNARR.

Nous nous félicitons donc fortement de l'engagement actuel de la Ville de Paris contre ce projet néfaste, qui respecte parfaitement la volonté des élus parisiens de la précédente mandature, Bertrand Delanoë en tête, qui ont pris une décision hautement

symbolique le 10 février 2014 à la suite de notre combat en votant à une très large majorité un vœu demandant l'interdiction des nouveaux fast-foods à proximité des écoles et établissements scolaires. Ce dispositif serait semblable à celui qui écarte des écoles les sex-shops et les débits de boisson et de tabac. La Ville de Paris est la première ville au monde à réclamer cette mesure évidente et salutaire de santé publique.

II - Ce fast-food géant menace la diversité commerciale et le caractère exceptionnel mais fragile d'un des quartiers les plus typiques du Vieux Paris.

Il serait en effet situé au cœur du quartier Sentier-Montorgueil, pratiquement à l'emplacement où passait l'enceinte historique de Charles V au 14^e siècle, dans une rue connue internationalement pour la qualité de ses restaurants et ses commerces de bouche, qui prolongent la tradition des anciennes Halles de Paris. L'arrivée d'un fast-food géant au cœur de ce quartier ayant conservé l'essentiel de son authenticité serait une menace évidente pour son identité et son charme. Avec ses 100 places assises, ce qui en ferait le plus grand restaurant de la zone, il accroîtrait également inévitablement la pression financière sur les artisans, les petits commerçants et les petits restaurateurs du quartier dont les loyers ne cessent d'augmenter. Ce serait une dépréciation évidente de l'effort de qualité qu'ils fournissent.

La rue Montorgueil, comme de nombreuses rues piétonnes de la capitale et des autres villes françaises, est menacée de banalisation commerciale par la multiplication des franchises des chaînes commerciales. Elle a gardé jusqu'à présent son cachet, qui bénéficie largement à l'image touristique de la capitale. Si la Reine d'Angleterre est venue s'y promener lors de sa visite officielle en France en avril 2004, ce n'était pas pour voir des enseignes standardisées et sans âme des chaînes multinationales mais bien pour admirer la façade du Rocher de Cancale, créé en 1846 et où dînèrent Stendhal et Balzac, ou celle du pâtissier Stohrer (fondé en 1730), qui fournit la cour de Louis XV.

L'implantation d'un fast-food surdimensionné rue Montorgueil serait un très mauvais signe qui accélérerait une banalisation commerciale jusqu'à présent relativement contenue. Le projet de fast-food géant Mac Donald's n'est pas seulement un projet néfaste pour le quartier Sentier-Montorgueil, c'est aussi un véritable symbole de ce que nous refusons pour notre ville !

III – L'entêtement de Mac Donald est une insulte à la volonté des habitants, des commerçants et des élus de Paris qui s'opposent fermement à ce projet.

L'opposition des habitants et des commerçants du quartier Sentier-Montorgueil n'est pas nouvelle. En 2010, un premier projet Mac Donald's avait été empêché par une première mobilisation. En novembre 2013, une nouvelle fois, des centaines d'habitants et de commerçants du quartier ont défilé rue Montorgueil contre ce projet démesuré et inadapté. Ils n'ont pas changé d'avis. Les dirigeants de Mac Donald's doivent écouter ce que les Parisiens leur disent : ils ne veulent pas de ce projet.

L'insistance de Mac Donald est également une insulte à la volonté des élus parisiens, qui ont voté unanimement contre ce projet au conseil d'arrondissement du 2ème et à une très large majorité au Conseil de Paris en février 2014. Aller au tribunal pour forcer la main à la représentation politique de la population parisienne, voilà qui en dit long sur les pseudo-valeurs de cette chaîne mondiale de restauration industrielle bas de gamme, nourrie aux pesticides, destructrice de l'emploi des petits commerces et restaurateurs, et qui refuse de payer en France les impôts qu'elle doit.

En conséquence, le Collectif "Pas de Mac Do géant dans le quartier Sentier-Montorgueil" :

- demande à Mac Donald's d'abandonner son projet.
- demande à la maire de Paris, Anne Hidalgo, de faire pression sur le gouvernement français pour que la législation soit modifiée afin d'interdire les fast-foods près des écoles, et afin de renforcer le dispositif de protection de la diversité commerciale et artisanale des quartiers, conformément au vœu du Conseil de Paris de février 2014.
- demande que la Ville de Paris fasse appel de la décision du tribunal administratif.
- demande que la Ville de Paris fasse l'acquisition des locaux commerciaux visés par la multinationale pour mettre en œuvre un vrai projet de développement économique adapté au quartier, par exemple dans la continuité des projets d'encouragement à l'économie numérique déjà menés par la Ville.
- décide de relancer ce jour la pétition contre le projet Mac Donald's. Nous ne doutons pas que des milliers d'habitants, de commerçants, de visiteurs de France et d'ailleurs soutiendront notre combat.
- **appelle à une nouvelle manifestation le samedi 9 mai prochain (RV à 11h30 au métro Sentier)**

Les épisodes passés du combat contre le fast-food géant :

- décembre 2010 : échec d'un premier projet de fast-food Mac Donald's
- novembre 2013 : relance du projet de fast-food géant par Mac Donald's et nouvelle mobilisation
- 28 novembre 2013 : refus du permis de construire par la Ville de Paris
- 3 et 10 février 2014 : à notre demande, le conseil d'arrondissement du 2e arrondissement puis le Conseil de Paris votent un vœu demandant au gouvernement de renforcer le pouvoir des maires pour protéger la diversité commerciale dans les quartiers et de modifier la loi afin d'interdire l'implantation des fast-foods à proximité des établissements scolaires. La Ville de Paris est la première ville au monde à réclamer cette mesure évidente et salubre de santé publique.
- 20 février 2015 : jugement du tribunal administratif de Paris annulant l'arrêté du 28/11/2013 de la Ville de Paris et enjoignant à la Ville de réexaminer la demande de la société Mac Donald's
- **samedi 9 mai 2015 : nouvelle manifestation des habitants, des commerçants et des amoureux du quartier Sentier-Montorgueil**